

Parc naturel régional Scarpe-Escaut - UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI



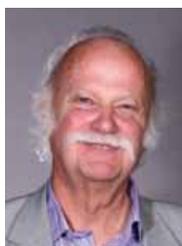
Bilan d'activités 2011

- > Anhiers
- > Aubry-du-Hainaut
- > Bellaing
- > Beuvrages
- > Beuvry-la-Forêt
- > Bousignies
- > Bouvignies
- > Brillon
- > Bruay-sur-Escaut
- > Bruille-lez-Marchiennes
- > Bruille-Saint-Amand
- > Château-l'Abbaye
- > Condé-sur-l'Escaut
- > Coutiches
- > Crespin
- > Erre
- > Escautpont
- > Fenain
- > Flines-lez-Mortagne
- > Flines-lès-Râches
- > Fresnes-sur-Escaut
- > Hasnon
- > Haveluy
- > Hergnies
- > Hérin
- > Hornaing
- > Lallaing
- > Landas
- > Lecelles
- > Marchiennes
- > Maulde
- > Millonfosse
- > Mortagne-du-Nord
- > Nivelles
- > Odomez
- > Oisy
- > Quarouble
- > Quiévrechain
- > Râches
- > Raimbeaucourt
- > Raismes
- > Rieulay
- > Rosult
- > Rumegies
- > Saint-Amand-les-Eaux
- > Saméon
- > Sars-et-Rosières
- > Thivencelle
- > Thun-Saint-Amand
- > Vicq
- > Vieux-Condé
- > Vred
- > Wallers
- > Wandignies-Hamage
- > Warlaing

- Communes associées
- > Nomain
 - > Rombies-et-Marchipont

- Villes-portes
- > Anzin
 - > Denain
 - > Marly
 - > Orchies
 - > Pecquencourt
 - > Petite-Forêt
 - > Valenciennes





Daniel Mio
Président du Syndicat
mixte de gestion
du Parc naturel régional
Scarpe-Escaut

L'année 2011 a été riche dans l'activité du Parc naturel régional Scarpe-Escaut sur son territoire, au sein du Parc naturel transfrontalier du Hainaut et au sein des réseaux régional et national des Parcs naturels régionaux.

A l'instar de 2010, nous vous proposons un bilan d'activités 2011 présenté sur la structuration de la Charte. Notre souhait est d'être agréable à la lecture et ouvert sur toutes les thématiques d'activités. Sans pour autant être exhaustif, il reflète pleinement notre richesse et diversité d'actions et met l'éclairage sur quelques opérations particulières. Un zoom spécifique sous forme de carte est présenté cette année afin de donner toute l'importance du travail de contractualisation de l'espace tant dans les domaines du développement économique, des ressources naturelles que dans ceux de l'aménagement et de la mobilisation.

Un regard particulier est porté sur l'évolution du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional qui est composé d'une véritable représentation du territoire avec la présence en son sein, au Comité syndical, des représentants élus des intercommunalités et des communes, avec ceux de la Région Nord-Pas de Calais et du Département du Nord.

Au niveau national, l'année 2011 a été l'objet d'une vaste réflexion engagée en 2010 sur l'avenir des Parcs. Elle s'est en effet enrichie des contributions multiples (auditions de personnalités, du Conseil d'orientation de recherche et prospective (CORP), concertation de partenaires nationaux et régionaux, séminaire de Forcalquier - Lurs de juillet 2011, etc.) et de contributions de 30 parcs naturels régionaux dont celle du Comité syndical du PNR Scarpe-Escaut menée en décembre 2011.

Que ressort-il de ces travaux ? Les Parcs ont de nouvelles ambitions et veulent s'affirmer comme des "assembliers du territoire". Ils s'affichent comme territoires d'expérimentation, d'innovation économique et de transfert au bénéfice d'autres territoires. Ils ont pour ambition de renforcer leur capacité d'anticipation et d'adaptation aux changements de leurs territoires et l'ouverture européenne et internationale. Et, les Parcs visent une intégration plus forte des dimensions sociale et culturelle dans le développement, afin de renforcer la cohésion et les solidarités territoriales.

Ce sont bien ces quatre grandes ambitions qui transparaissent déjà à travers ce bilan de l'année 2011, un bilan partagé, co-mené avec les communes, les intercommunalités, l'État, la Région, le Département et les partenaires, habitants et acteurs de notre territoire qui illustre la mise en œuvre de nos engagements.

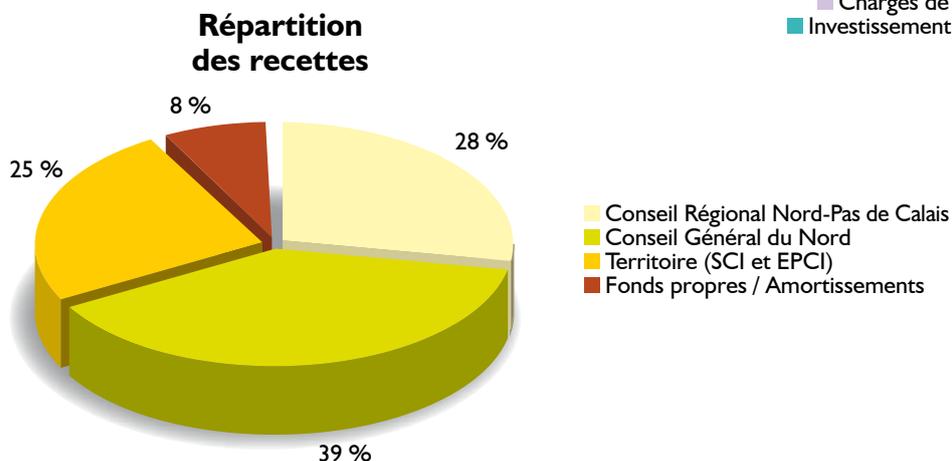
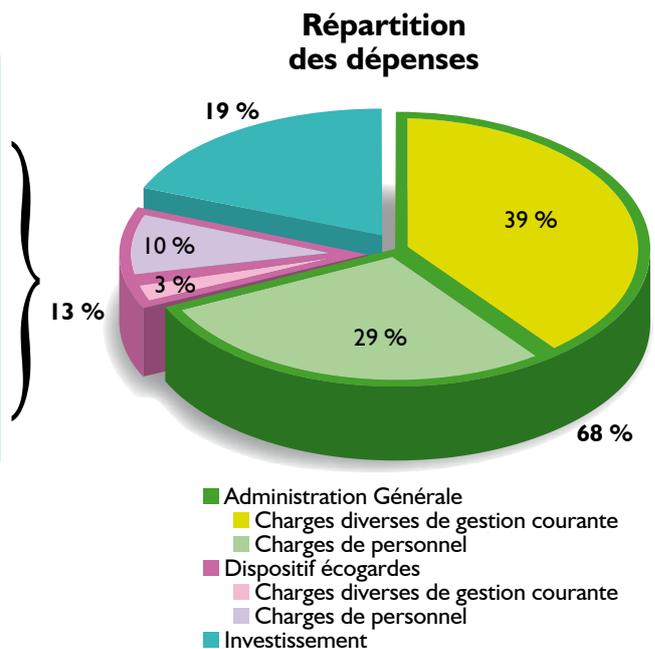
Budget 2011	p.4
Des élus engagés pour le territoire	p.6
Les intercommunalités représentées au sein du Syndicat mixte	p.6
Des cafés et des débats	p.6
Notre dossier Interreg IV récompensé !	p.7
La Charte du Parc reconnue Agenda 21	p.8
Une assemblée générale transfrontalière	p.9
Vocation 1 - Terre de Solidarités où s'invente entre ville et campagne, une nouvelle manière de vivre et habiter	p.10
Un guide pratique pour un urbanisme plus durable	p.10
Décryptage de la Charte	p.10
Une volonté forte en matière d'accessibilité	p.11
Les procédures d'avis	p.12
6 communes supplémentaires conformes à l'affichage publicitaire	p.12
L'urba, c'est le jour et le soir !	p.13
Vocation 2 - Terre de nature et de patrimoine	p.14
Un premier inventaire des mares	p.14
Journée Gestion différenciée avec la CAPH	p.15
Une gestion collective pour l'étang de pêche de Vred	p.16
Des formations nature	p.16
Grenouille des champs	p.17
Patrimoine bâti : le bon conseil !	p.17
Le territoire surveillé par les écogardes	p.18
L'observatoire : un outil d'analyse	p.18
"Restaure" : un forum biennal	p.19
Vocation 3 - Terre de développement réfléchi	p.20
Un premier bail à clauses environnementales	p.20
Mise en place du réseau des agriculteurs relais	p.20
1 ^{ère} participation remarquée au concours des prairies fleuries	p.21
Le tourisme durable : un engagement du Parc	p.22
Sports de nature : un développement écoresponsable	p.23
Valoriser des savoir-faire et participer à la sauvegarde d'une race	p.24
3 entreprises primées	p.25
Vocation 4 - Terre de mobilisation	p.26
T'es d'min coin ?	p.26
Aventures artistiques	p.27
La "petite" histoire de la Traitoire et de la grande Ruisselle	p.28
Recettes et paroles d'habitants	p.28
13 000 personnes dans les équipements éducatifs du Parc	p.29
Mieux connaître les hirondelles	p.30
Un site internet collaboratif	p.30
Interventions pédagogiques auprès de publics adultes	p.31
Au-delà du territoire	p.32
Une offre éducative dense !	p.32
Parc et SCoT se dotent d'une occupation du sol multi-dates	p.32
Actualisation d'une base de données PLU/POS sur le territoire du Valenciennois	p.33
Nouvelles contractualisations et conventions de gestion en 2011	p.34



Budget 2011

Budget ordinaire de fonctionnement et investissement 2011

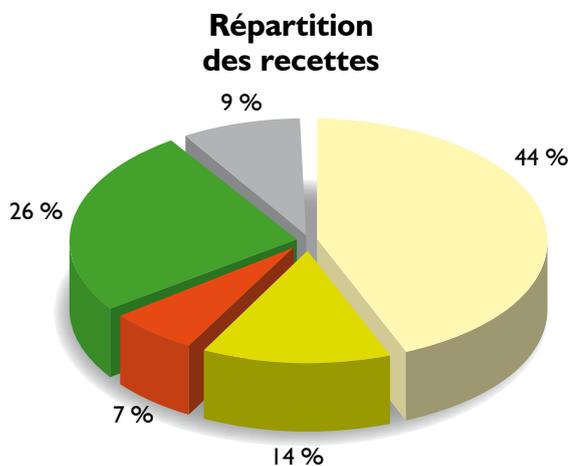
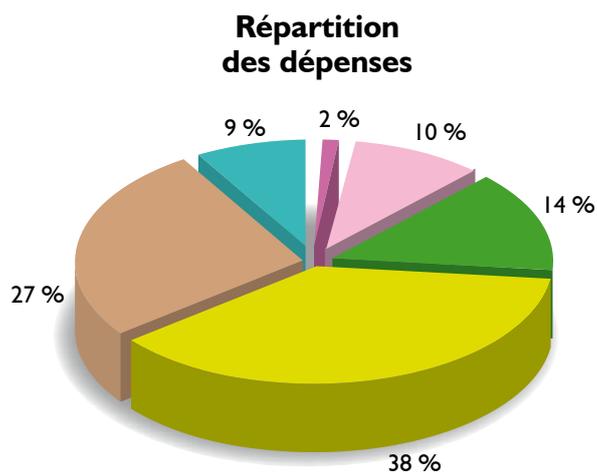
	Dépenses 2011
■ Administration Générale	955 943,33 €
■ Charges diverses de gestion courante	553 967,26 €
■ Charges de personnel	401 976,07 €
■ Dispositif écotourisme	183 079,40 €
■ Charges diverses de gestion courante	48 829,64 €
■ Charges de personnel	134 249,76 €
■ Investissement	262 291,71 €
TOTAL	1 401 314,44 €



Pour mémoire, il convient en outre de mentionner ici le budget mobilisé par Espaces naturels régionaux pour la mise en œuvre de la Charte. Ce dernier s'élève à 1 030 362,20 € pour l'année 2011.

Programme d'actions 2011

	Dépenses 2011
■ Pilotage et suivi de la Charte	24 289,65 €
■ Sensibilisation des acteurs et faire-savoir	109 897,63 €
■ Aménagement du territoire et paysage	154 800,24 €
■ Ressources naturelles et eau	408 324,35 €
■ Développement réfléchi	291 609,41 €
■ Mobilisation et participation en faveur du territoire	90 648,22 €
TOTAL	1 079 569,50 €

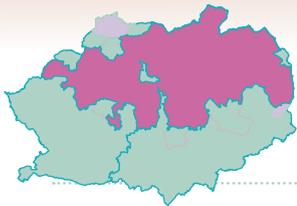


- Pilotage et suivi de la Charte
- Sensibilisation des acteurs et faire-savoir
- Aménagement du territoire & paysage
- Ressources naturelles & eau
- Développement réfléchi
- Mobilisation et participation en faveur du territoire

- Conseil Régional Nord-Pas de Calais
- Conseil Général du Nord
- État
- Union Européenne
- Autres (Agence de l'eau, EPCI...)



Des élus engagés pour le territoire

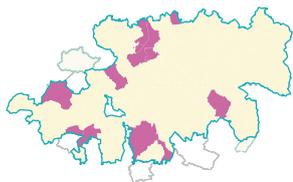


Parc naturel régional <
Scarpe-Escaut <
CAVM <
CAPH <
CAD <
CCCO <
CCCP <
CCEP <
CCRV <

Les intercommunalités représentées au sein du Syndicat mixte

Comme prévu par la Charte 2010-2022, le Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional intègre maintenant 9 représentants des Établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre (EPCI) : 2 délégués pour Valenciennes Métropole, 2 délégués pour la Porte du Hainaut et un délégué pour chaque autre intercommunalité (Communauté d'agglomération du Douaisis, Communauté de communes Cœur d'Ostrevent, Communauté de communes Cœur de Pévèle, Communauté de communes Espace en Pévèle et Communauté de communes rurales de la Vallée de la Scarpe).

Le Syndicat mixte est donc administré par un comité syndical de 36 membres : 9 conseillers régionaux, 9 conseillers généraux, 9 délégués communaux et 9 délégués intercommunaux. Le Syndicat des communes intéressées (SCI), lui, rassemble toujours les représentants des communes, soit 128 délégués des 55 communes classées, 2 communes associées et 7 "villes-portes".



Antoing <
Brunehaut <
Coutiches <
Fresnes-sur-Escaut <
Hérin <
Rieulay <
Saméon <
Vred <
Wallers <

Des cafés et des débats

Depuis 2008, les élus du Parc se retrouvent pour échanger lors de débats qu'ils organisent et animent dans un café ou une brasserie.

Les 5 café-débats de l'année 2011 ont été suivis par 15 élus en moyenne. Les thèmes étaient :

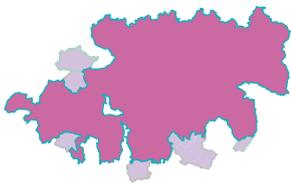
- Les ambassadeurs, à **Fresnes-sur-Escaut**, animé par Murielle Scherer (**Hérin**)
- L'entretien des fossés, à **Vred**, animé par Moïse Létienne (**Coutiches**)
- Les sentiers de randonnée, à **Wallers**, animé par Michel Birot (**Rieulay**)
- Les jardins solidaires, à **Saméon**, animé par Chantal Saegerman (**Wallers**)



Par ailleurs, un café-débat transfrontalier a été expérimenté, avec pour sujet, bien sûr, le transfrontalier "Communes françaises et communes belges : chez vous, comment ça marche ?". Celui-ci a eu lieu à **Antoing** et était co-animé par Luc Coppin (maire de **Fresnes-sur-Escaut**) et Pierre Wacquier (bourgmestre de **Brunehaut**).



Parc naturel <
transfrontalier du Hainaut



Notre dossier Interreg IV récompensé !

Chaque année, l'Union européenne met en valeur quelques-uns des projets stratégiques réalisés entre la France, la Wallonie et/ou la Flandre. En 2011, elle en a retenu 3 et parmi eux, le projet stratégique Interreg IV porté par le Parc naturel des Plaines de l'Escaut, le Parc naturel régional Scarpe-Escaut et Espaces naturels régionaux.

Plusieurs clips ont donc été tournés en septembre et diffusés à Lille lors d'une cérémonie officielle à l'Hôtel de Région en novembre. Sous l'angle de la mobilisation des habitants, sont abordés les actions menées en matière d'éducation au territoire avec les animateurs nature, le lien entre jardinage et biodiversité, le regard porté sur les

paysages à travers l'Observatoire photographique transfrontalier des paysages ainsi que la sensibilisation des propriétaires de vergers aux variétés locales et à la restauration douce de leurs fruitiers. Les vidéos sont diffusées sur le site internet de l'Union européenne et des Parcs.



La Charte du Parc reconnue Agenda 21

Parc naturel régional <
Scarpe-Escaut



Mercredi 13 avril à Paris, Nathalie Kosciusko-Morizet, ministre de l'Écologie, du développement durable, des transports et du logement, a remis la distinction "Agenda 21 local" à Daniel Mio, président du Parc naturel régional Scarpe-Escaut.



La Charte du Parc naturel régional Scarpe-Escaut est en effet officiellement reconnue "Agenda 21 local". Cela indique que les mesures inscrites dans

la Charte du Parc pour les 55 communes classées du Douaisis et du Valenciennois contribuent aux orientations nationales de la France et des pays signataires de la conférence internationale de Rio sur le développement durable :

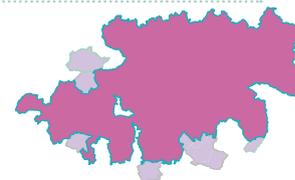
- lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- épanouissement de tous les êtres humains
- cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
- dynamique de développement suivant les modes de production et de consommation responsables.



Une assemblée générale transfrontalière

> Parc naturel transfrontalier du Hainaut

Le 2 décembre 2011, plus de 130 élus et représentants de la société civile français et belges se sont réunis à Saint-Amand-les-Eaux pour partager des réflexions sur le territoire du Parc naturel transfrontalier du Hainaut.



Les élus nordistes et wallons du Parc naturel transfrontalier ont pris l'habitude de se rencontrer régulièrement depuis qu'un protocole d'accord entre les Régions Nord-Pas de Calais et Wallonie a été signé en 1983 pour créer un "Parc



Représentants de l'Etat, conseillers régionaux et généraux, parlementaires, maires, bourgmestres, délégués aux Parcs, conseillers communaux et représentants de conseils de développement ont échangé sur la place du Parc naturel dans l'action transfrontalière, autour de trois thèmes : l'occupation et l'aménagement du territoire, les transports, l'emploi. L'après-midi, sur le terrain, les participants ont pu découvrir 4 opérations menées à l'échelle transfrontalière : l'observatoire photographique transfrontalier des paysages, l'expérimentation de la filière bois-énergie à partir du saule têtard, la dynamique agricole autour des circuits courts et le programme de restauration des vergers.

naturel suprafrontalier". Les participants ont pu faire part de leurs réflexions sur les enjeux du Parc : qu'est-ce qui fait avancer le projet transfrontalier et a contrario quels sont les obstacles qu'il rencontre ? Comment s'intègre-t-il dans les différentes échelles (ou strates) de l'aménagement du territoire et dans le millefeuille institutionnel eurorégional ? Le Parc naturel transfrontalier du Hainaut qui réunit Parc naturel régional Scarpe-Escaut (France) et Parc naturel des Plaines de l'Escaut (Belgique) répond-il aux attentes des élus ?



ET AUSSI EN 2011

- Edition du "Parc mode d'emploi", une pochette à l'intention des élus et des partenaires qui, en plusieurs fiches, explique les missions, l'organisation, les équipements, etc. du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional.



- Création et réalisation de la nouvelle charte graphique du Parc naturel régional permettant une lisibilité plus forte de sa communication.
- Création d'un agenda 2012 "tout transfrontalier" à l'intention des élus présentant le bilan d'Interreg IV (2007-2011).



Vocation 1 - Terre de Solidarités où s'invente, entre ville et campagne, une nouvelle manière de vivre et habiter

Parc naturel régional <
Scarpe-Escaut



Un guide pratique pour un urbanisme plus durable

Afin d'aider les élus communaux du territoire à s'approprier la Charte du point de vue de l'aménagement et de l'urbanisme, en particulier dans le cadre de l'élaboration, de la révision ou de la modification de leurs documents d'urbanisme, le Syndicat mixte de gestion du Parc a souhaité mettre à leur disposition un outil papier et numérique pédagogique reprenant les principaux principes de la Charte 2010-2022 et leurs conséquences pour les Plans locaux d'urbanisme et les opérations d'aménagement.



La conception du guide destiné prioritairement aux élus a été réalisée par l'agence de communication Sydo, associée à un juriste de l'urbanisme. Un comité de rédaction, réuni 4 fois, et composé de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), de la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM), des 2 Schémas de cohérence territoriale (SCoTs Grand Douaisis et Valenciennois), du Parc naturel régional, d'Espaces naturels régionaux et de 2 élus du territoire (André Beaury de **Maulde** et Nadine Cochy de **Raismes**), a validé le contenu et la maquette.

Le guide comprend un éditorial, une introduction, 4 principes capitaux de la Charte (limiter l'étalement urbain, favoriser la mixité sociale et fonctionnelle, promouvoir un urbanisme innovant, et valoriser les paysages) illustrés par des témoignages, une boîte à outils et un glossaire. La publication est sortie en septembre 2011, et a été relayée par deux 2 soirées de présentation, courant octobre, mettant en exergue des témoignages d'élus du territoire et d'autres régions via des courts métrages.

Parc naturel régional <
Scarpe-Escaut



Décryptage de la Charte

Oui, la Charte est dense et mérite, notamment en matière d'urbanisme, d'être expliquée en particulier pour la préparation des Schémas de cohérence territoriale qui, selon le Code de l'Urbanisme, doivent être compatibles avec la Charte de Parc.

En Scarpe-Escaut, un travail collaboratif a donc été engagé en 2011 à l'initiative de la Direction départementale des territoires et de la mer de l'arrondissement de Valenciennes pour "décrypter" la Charte et en extraire les mesures qui orientent significativement l'urbanisation et permettre ainsi au futur SCoT du Valenciennois en cours d'élaboration de les traduire au mieux dans son futur document.

Ce travail de décryptage a été alimenté par plusieurs réunions de travail et finalement réalisé par le Centre d'études techniques (CETE) de Lyon.

Une seconde étape, animée par le Parc, a permis d'une part d'explicitier les termes et prescriptions de la Charte qui demandaient un complément. Les échanges ont permis en outre d'identifier, dans le SCoT du Grand Douaisis déjà approuvé, ses lacunes au regard de la Charte et les limites des SCoTs à relayer certaines mesures de la Charte, de par leur nature même.

Une troisième étape en 2012 consistera à organiser un temps d'échanges de pratiques et d'expériences sur les collaborations SCoTs et Parcs naturels régionaux.

Une volonté forte en matière d'accessibilité

> Parc naturel régional Scarpe-Escaut

Depuis plusieurs années déjà, le Syndicat mixte de gestion du Parc agit pour la mise en œuvre d'une politique forte en matière d'accessibilité physique et sociale du territoire. Son objectif est de permettre à tous les publics d'accéder aux infrastructures de loisirs et aux activités organisées.



Après la réalisation d'un état des lieux des structures du territoire accueillant les personnes en situation de handicap, des actions ont déjà été menées. Pour développer une offre touristique accessible à tous, notamment aux personnes ne parlant pas la langue française, plusieurs documents touristiques ont été traduits en anglais et en néerlandais. Pour les handicaps physiques, une joëlette est mise à disposition afin de permettre l'accessibilité aux sentiers de randonnée. En termes d'accessibilité sociale, le Syndicat mixte veille à la gratuité des sorties ou à la mise en place de tarifs "famille", notamment dans la programmation des sorties nature.

Pour accompagner les structures touristiques et le secteur des sports de nature dans des démarches d'accessibilité à tous, plusieurs journées de sensibilisation ont été organisées : journée d'échanges à destination du réseau des prestataires touristiques et des sports de nature sur les "techniques d'accueil des personnes en situation de handi-

caps mental, moteur, auditif et visuel", journée de "Sensibilisation aux handicaps physiques, mentaux et psychiques dans les pratiques sports de nature" à destination du réseau des sports de nature, en partenariat avec ENRx. De son côté l'équipe technique spécialisée dans le tourisme durable s'est également formée à travers notamment la formation "Ergonomie et accessibilité des hébergements touristiques" organisée par le Conseil Général du Nord, en collaboration avec l'Association des Paralysés de France en 2011 (2 journées).



Réunion accessibilité





Parc naturel régional <
Scarpe-Escaut



Les procédures d'avis

Le Syndicat mixte de gestion du Parc émet des avis dans de multiples cas : procédures d'urbanisme, Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), Instances de concertation pour la radiotéléphonie (ICR).

C'est ainsi qu'en 2011, le Syndicat mixte de gestion du Parc a traité 21 articles 50, 24 dossiers d'Instance de Concertation Radiotéléphonique (ICR), 11 révision simplifiée, modification ou mise en compatibilité de POS ou PLU, 3 arrêts projet sur élaboration ou révision de PLU (**Nomain, Orchies, Raismes**), 3 dossiers relatifs à l'eau (ICPE, Loi sur l'eau ...), 9 dossiers relatifs à l'ur-

banisme hors documents d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager). Le Parc a également donné son avis sur plusieurs dossiers transversaux dont un avis sur le SRCAE (Schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie) et un avis sur le rapport urbanistique et environnemental relatif à l'implantation d'un centre de loisirs "Nature et Sport" sur la ville d'**Antoing** (Belgique).

Aubry-du-Hainaut <
Beuvrages <
Fresnes-sur-Escaut <
Millonfosse <
Pecquencourt <
Vieux-Condé <



6 communes supplémentaires conformes à l'affichage publicitaire

En 2011, le travail sur le sujet de l'affichage publicitaire initié fin 2010 a été poursuivi grâce à la mission d'assistance juridique et d'accompagnement mise en place auprès des communes.

Après les sessions de sensibilisation des communes de l'automne 2010, un service d'accompagnement personnalisé a été lancé dans le but d'aider les communes à appliquer la réglementation spécifique aux territoires de Parcs naturels régionaux. En 2011, 5 communes volontaires ont ainsi bénéficié de rendez-vous juridiques personnalisés, comprenant un diagnostic des dispositifs de publicité sur les communes, une séance de travail avec un cabinet spécialisé, la restitution d'un dossier exhaustif et un suivi des actions lancées par les communes. Les communes concernées sont : **Millonfosse, Aubry-du-Hainaut, Vieux-Condé, Fresnes-sur-Escaut et Beuvrages**. Déjà, l'une a vu la suppression de l'ensemble de ses dispositifs illégaux (**Millonfosse**), et deux autres sont en cours (**Aubry-du-Hainaut et Vieux-Condé**).



Le Parc est régulièrement sollicité par les communes pour un rappel de la réglementation ou une aide au diagnostic de l'affichage sur leur territoire. Une ville-porte du Parc, **Pecquencourt**, non-soumise à la réglementation en vigueur sur les Parcs naturels régionaux, a également sollicité l'accompagnement du Parc pour la mise en œuvre d'un Règlement Local de Publicité dans le but de maîtriser l'affichage sur son territoire.

L'urba, c'est le jour et le soir !

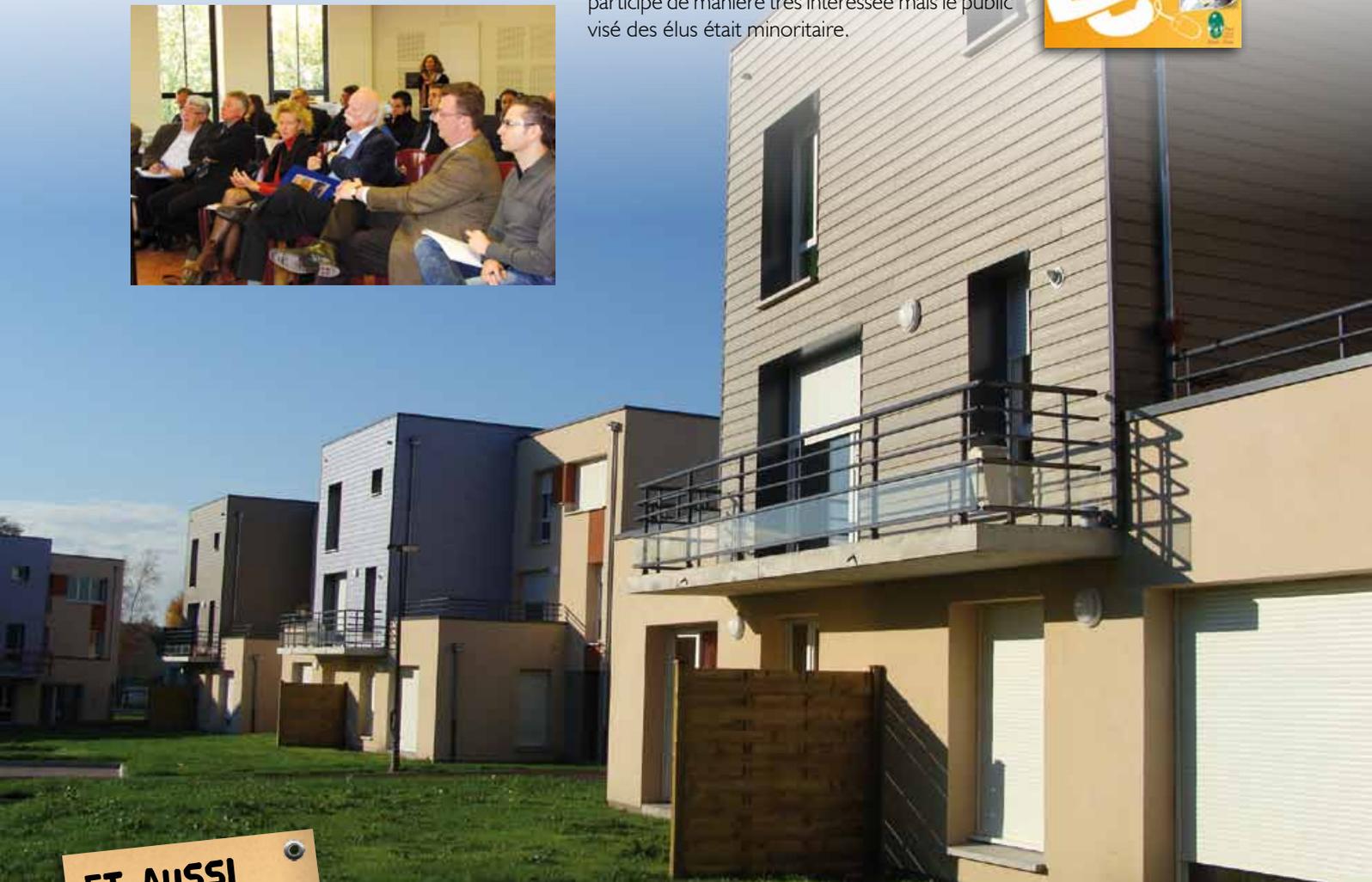
> Parc naturel régional Scarpe-Escaut

En 2010, il y a eu les Journées de l'Urba. En 2011, ces temps de rencontres se sont également déroulés, à trois occasions, le temps de soirées de l'Urba.

Quelle que soit la formule, ces rendez-vous aident élus et techniciens à penser l'urbanisme en termes de projet et d'économie (d'espace, de moyens, ...), une acculturation d'autant plus nécessaire dans les communes péri-urbaines ou rurales, qu'elles n'ont souvent pas les moyens de se doter d'une ingénierie spécialisée en aménagement.



Sur les thèmes des "Enjeux des nouvelles technologies de l'information et de la communication pour les territoires", "Grenelle 2, ça change quoi ?", la participation aux deux Soirées de l'Urba n'a pas été hétérogène (6 à la 1^{ère}, 40 à la seconde). De son côté, la Journée Urba "un logement pour tous : où, quand, comment ?" a rassemblé une trentaine de personnes qui ont participé de manière très intéressée mais le public visé des élus était minoritaire.



ET AUSSI EN 2011

- Cartographie de l'occupation du sol : multi dates et analyse des données produites en 2010
- Numérisation des documents d'urbanisme (partenariat Parc – DDTM – CAVM – SCoTs).
- Diagnostic du patrimoine de 11 communes sur les 20 du Cœur de nature (inventaire de terrain du patrimoine bâti).



Vocation 2 - Terre de nature & de patrimoine

où l'eau, le bâti, le minier...
forgent le caractère rural et les identités du territoire



- Coutiches <
- Crespin <
- Denain <
- Erre <
- Flines-lez-Mortagne <
- Fresnes-sur-Escaut <
- Hasnon <
- Marchiennes <
- Mortagne-du-Nord <
- Saméon <
- Thivencelle <
- Vred <
- Walleres <
- Wandignies-Hamage <
- Warlaing <

Un premier inventaire des mares

Aujourd'hui, beaucoup de mares disparaissent faute d'entretien. Or ces espaces sont des réserves riches en biodiversité, favorisant notamment le développement de la flore aquatique, et la reproduction des grenouilles et des tritons, espèces protégées et pour certaines en voie de disparition.

Autres intérêts et non des moindres : les mares jouent un rôle tampon vis-à-vis des inondations et de l'épuration des eaux et participent à l'identité paysagère du territoire. Pour toutes ces raisons, le Syndicat mixte de gestion du Parc participe depuis plus de 6 ans à la restauration des mares intra-forestières en partenariat avec l'Office national des forêts (ONF). Plusieurs dizaines de mares ont ainsi été restaurées dans les massifs de **Marchiennes, Raismes-Saint-Amand-Walleres** ou encore de **Flines-lez-Mortagne**. Il encourage également la restauration de mares prairiales avec les agriculteurs : plus d'une vingtaine de mares restaurées, soit dans le cadre d'un programme "mares", soit dans le cadre des Mesures agri-environnementales territorialisées (MAET). Fort de cette expérience, le Syndicat mixte de gestion du Parc a décidé de renforcer cette action en 2011 et pour les années à venir. Et pour cela, de commencer par mieux connaître le réseau de mares existantes, l'objectif étant d'inventorier à terme le plus grand nombre des mares de Scarpe-Escaut et donc de cibler les secteurs prioritaires pour leur restauration et la création de nouvelles mares. Le Syndicat mixte de gestion du Parc a donc passé une convention avec le Lycée agro-environnemental de Tilloy-les-Mofflaines afin d'inventorier les mares, pour commencer, de deux communes (**Crespin** et **Thivencelle**). Une trentaine d'étudiants en première année de BTS a ainsi identifié 75 mares.

Commandes spéciales plantes aquatiques locales

Parallèlement, sans attendre la finalisation de cet inventaire, l'équipe du Parc a conseillé les communes et leurs habitants qui en faisaient la demande sur la création ou la restauration de mares : 27 rendez-vous sur la thématique "mares ou étangs" et 4 animations avec des écoles ou tout public sur la thématique des mares sur les communes de **Mortagne-du-Nord, Denain, Vred, Hasnon, Marchiennes, Erre, Crespin, Thivencelle, Wallers, Fresnes-sur-Escaut, Coutiches, Saméon, Wandignies-Hamage, Flines-lez-Mortagne, Warlaing**.



Enfin, à l'occasion du vingtième anniversaire de l'opération "Plantons le Décor", et pour inciter les habitants du territoire à se lancer dans la création ou la réhabilitation d'une mare, le Syndicat mixte de gestion du Parc a proposé, qu'en Scarpe-Escaut, soit également diffusé un bon de commande spécial plantes aquatiques locales et donnant des conseils simples sur les formes, les profondeurs et les matériaux pour créer une mare.

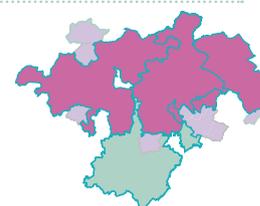




- > Parc naturel régional Scarpe-Escaut
- > Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut

Journée Gestion différenciée avec la CAPH

Le Parc naturel régional Scarpe-Escaut et la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut (CAPH) ont organisé une journée d'information et d'échanges sur les nouvelles pratiques d'entretien des espaces verts communaux, le 1^{er} septembre 2011, dans le cadre du Plan Climat Territorial.



En effet, la gestion différenciée, simple a priori à mettre en œuvre, nécessite un changement des pratiques et du regard que nous portons sur les espaces verts. Bon nombre d'habitants estiment encore qu'un espace entretenu plus naturellement (comme une bordure fauchée plus tardivement) semble négligé - voire abandonné et reprochent au premier magistrat de leur commune ce qu'ils considèrent comme un laisser-aller. Sensibiliser les habitants et notamment les enfants est donc une phase importante dans la mise en œuvre de la gestion différenciée. Plus de 80 personnes

ont ainsi participé aux échanges de la matinée sur les différentes aides techniques et financières proposées aux collectivités. Les communes de **Wallers-Arenberg, Escaudain, Hordain** et la **Communauté d'Agglomération du Douaisis** ont témoigné de leur expérience dans la mise en place de la gestion différenciée. Une démonstration d'utilisation de cheval de race Trait du Nord a également été faite avec du matériel adapté. L'après-midi, les responsables des services espaces verts des communes de **Wallers-Arenberg, Denain** et **Vieux-Condé** ont fait part de leur retour d'expérience.





Une gestion collective pour l'étang de pêche de Vred

Vred <



La commune de Vred était déjà fière de la bonne gestion de son étang. L'élaboration par le SAGE Scarpe aval d'un plan de vocation en 2010 lui a permis d'améliorer encore ses pratiques, en mettant en œuvre en 2011, pour la première année, un entretien différencié de l'étang et ses abords.

C'est un véritable travail d'équipe qui a été réalisé. Les services techniques de la commune, bien sûr, avec l'aide des pêcheurs, ont retroussé leurs manches. Mais ils ont bénéficié de l'appui de l'équipe d'insertion de la Communauté de communes Cœur d'Ostrevent, de l'équipe technique du Parc naturel régional Scarpe-Escaut ainsi que d'un exploitant agricole originaire de Fenain.

L'année 2011 a ainsi vu ce site bénéficier d'un entretien façon "gestion différenciée", d'inventaire faune/flore et également d'une lutte contre la Renouée du Japon, plante exotique envahissante, qui commençait à banaliser le site. Et ce n'est qu'un début : d'autres actions sont prévues pour les années à venir : diversification des boisements, plantation de haies, poursuite des actions de fauche et de lutte contre la Renouée...



Flines-lez-Mortagne <
Hergnies <
Marchiennes <
Quarouble <
Vicq <
Vieux-Condé <

Des formations nature

1157 personnes ont été formées en 2011, soit au cours de chantiers nature de plusieurs jours, soit dans le cadre de journées de sensibilisation à la gestion de sites naturels inscrites dans leur cycle d'étude.

Les chantiers nature ont lieu de septembre à fin février sur les sites naturels directement gérés par le Syndicat mixte de gestion du Parc (notamment Réserve naturelle régionale de **Vred**, Réserve naturelle régionale du Pré des Nonnettes à **Marchiennes**, Vivier de Rodignies à **Flines-lez-Mortagne** et Val de Vergne à **Hergnies**, Amaury à **Hergnies** et **Vieux-Condé**, site des Vaucelles à **Quarouble** et **Vicq**). Ils permettent aux élèves (du CEI à Bac +5 en passant par les formations professionnelles) de découvrir un site naturel (objectifs, enjeux, techniques de gestion, faune, flore...). Un autre objectif est de faire réfléchir les élèves à la question de "la place de l'homme dans la préservation des milieux naturels". Chaque chantier ou visite est réalisé au plus près des attentes des enseignants ou des encadrants (trame pédagogique, objectifs sociaux...). Le déroulé type des journées de chantiers (2/3 en chantier et 1/3 en visite) comprend une présentation du Parc naturel régional, du pôle "ressources et milieux naturels", du site et de ses objectifs et enfin des objectifs de la journée. Une formation sécurité est dispensée (transport et utilisation des outils). Les 2/3 de la journée passés en chantier, une visite du site est organisée rappelant les opérations de gestion, les moyens utilisés, les réussites ou échecs des actions et expérimentations



menées ainsi qu'une initiation à la faune et à la flore patrimoniales du terrain.

Cette année, 9 établissements scolaires et 5 structures associatives ont pu profiter d'un transfert de savoir-faire et d'une découverte des techniques spécialisées grâce à l'intervention de l'équipe professionnelle du Parc. Il s'agit des lycées LEGTA d'Arras Tilloy-les-Mofflaines, de Raismes, de Sabre (Landes de Gascogne), Notre Dame de l'Assomption de Bavay, l'Institut thérapeutique éducatif et pédagogique (ITEP) de Sin le Noble, les écoles Michel Fugain de Vred, Langevin Wallon de Pecquencourt, la Faculté des sciences Jean Perrin de Lens (Université d'Artois), l'Institut de Genech et les associations "Les Blongios, la nature en chantier" de Lille, "Unis-Cité" et "Poinfor" de Valenciennes, "Les Enfants du marais" de Hergnies, et le CPIE Chaîne des terrils de Loos-en-Gohelle.



Grenouille des champs

Découverte en 1998, à la fois sur la tourbière de Vred et sur la tourbière de Marchiennes, la Grenouille des champs (*Rana arvalis*) est encore assez méconnue des naturalistes. D'où la nécessité de mener des recherches plus approfondies pour envisager un plan d'actions qui préserve cette espèce.

En 2009, une première étude commandée par le Syndicat mixte de gestion du Parc à l'association régionale la Reine Rouge a permis de prouver qu'à Vred, l'espèce se reproduit bien sur la tourbière et d'en localiser précisément le lieu : la grenouille investit des gouilles (petites étendues d'eau) situées en périphérie de l'étang de chasse. En 2010 et 2011, deux nouvelles études ont eu pour objectifs de cartographier et de préciser la nature des gouilles utilisées par la grenouille des champs. Les gouilles sont en moyenne d'une profondeur de 20 cm et d'une superficie inférieure à 1 m². Sans arbre alentour mais entourées de roseaux et de carex, les gouilles sont situées en pleine lumière.

En 2011, une 3^e population de grenouilles des champs est découverte dans le Nord-Pas de Calais, cette fois sur des marais privés dans le Pas-de-Calais. La Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) confie alors au Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escaut la rédaction d'un plan d'actions à dimension nationale (l'espèce a également été recensée en région alsacienne).

Parmi les actions envisagées, est prévue la réalisation d'analyses génétiques sur l'ensemble des populations connues en France et en Flandre (Belgique) afin d'évaluer le niveau d'isolement géographique des différents noyaux de population et leur viabilité. Des données qui permettront ensuite d'ajuster au mieux les actions de gestion à mettre en œuvre pour sa conservation.

> Vred
> Marchiennes



Patrimoine bâti : le bon conseil !

Les actions d'accompagnement en faveur du patrimoine bâti prennent la forme d'une assistance ponctuelle ou d'un appui plus poussé à l'élaboration de projets de restauration (conseils techniques et/ou réglementaires).

Plusieurs actions de conseil (recherches archivistiques, préconisations et recommandations, aide à la recherche de partenaires ou financement...) ont concerné cette année 4 édifices de valeur :

- à **Fresnes-sur-Escaut**, pour un patrimoine communal à restaurer,
- à **Nomain** pour le projet de réhabilitation en habitation des dépendances agricoles (étable/écurie et grange) d'une ferme à cour fermée,
- à **Rombies-et-Marchipont** pour le projet de réhabilitation de l'ancien corps de logis et de la grange d'une ferme élémentaire en habitation.
- à **Rumegies** pour le projet de réhabilitation en habitation de l'ensemble (corps de logis et grange comprise) d'une ferme en L.

> Fresnes-sur-Escaut
> Nomain
> Rombies-et-Marchipont
> Rumegies





Le territoire surveillé par les écogardes

Parc naturel régional <
Scarpe-Escaut

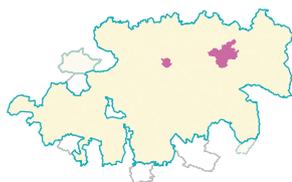


Chaque mois, toutes les communes (adhérentes et associées) font l'objet d'une patrouille par les écogardes. Toutes les informations d'intervention sont transmises au jour le jour à la commune concernée.

Malgré l'installation de déchetteries et la collecte organisée des déchets, en 2011, les écogardes ont recensé et signalé aux autorités compétentes 203 dépôts sauvages (déchets ménagers, encombrants, tontes de jardin, etc.).

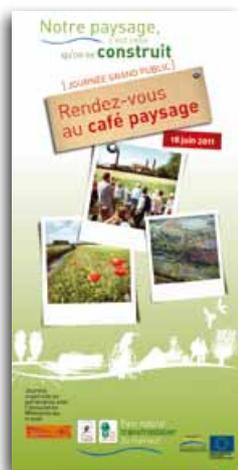
Dans le même temps, 98 dépôts sauvages ont été résorbés. Lors d'une patrouille ou grâce au signalement des habitants, les écogardes interviennent également pour toute pollution des cours d'eau (16 interventions pour pollution en 2011 et 9 interventions relatives à la Loi sur l'eau).

Mortagne-du-Nord <
Péruwelz <



L'observatoire : un outil d'analyse...

Après la création du fonds photographique en 2009 et 2010, véritable base de l'outil "Observatoire photographique transfrontalier des paysages", une troisième campagne photographique a été réalisée au printemps 2011 par le même photographe professionnel. Les 60 prises de vues initiales ont ainsi été reconduites et complétées par un carnet de route accompagnant chaque photographie.



En parallèle, l'analyse des changements observés dans les prises de vues a commencé en 2011, selon trois étapes : analyse simple à l'aide de mots clés, destinée au grand public, analyse technique et systématique des changements sur les éléments identifiés dans les photos et enfin analyse cartographique des changements d'occupation du sol. Les deux premières étapes ont été réalisées en 2011.

Mais qui d'autres que les habitants pourraient analyser si finement les évolutions de paysage et en parler aussi bien ? Une vidéo de trente minutes a été réalisée. À travers 10 témoignages d'habitants et de visiteurs du Parc naturel transfrontalier du Hainaut, ce film donne la parole à différentes sensibilités. Chacun, avec sa connaissance et son attachement à ses paysages, nous questionne et nous donne envie d'agir ensemble pour une meilleure gestion du devenir du territoire. Cette vidéo a notamment été diffusée lors des journées d'échanges de juin et lors de l'exposition sur les paysages dans les Parcs naturels régionaux du

Nord-Pas de Calais installée à Lille dans le hall d'expo du Conseil Régional. Enfin, une série de 15 cartes postales a été éditée suite aux travaux menés par des habitants dans le cadre d'une sensibilisation à l'évolution des paysages encadrée par un photographe professionnel.

... et de sensibilisation

L'activité de l'Observatoire photographique transfrontalier des paysages en 2011 a également porté sur l'organisation de deux journées d'échanges pour partager l'expérience du projet mené depuis 3 ans. Ainsi, la journée technique "Observatoire des paysages : enjeux et perspectives" du 17 juin 2011 à Péruwelz destinée aux élus et techniciens a réuni 55 participants originaires de structures pour certaines situées au-delà de la Wallonie et du Nord-Pas de Calais (les échanges, nombreux, ont été synthétisés sous formes d'actes diffusés aux participants). La journée grand public "Rendez-vous au café paysage" du 18 juin 2011 à Mortagne-du-Nord co-organisée avec l'association Mémoire du travail, a rassemblé 52 habitants et associatifs. Dans un premier temps, le public, guidé par des professionnels (paysagistes, architectes, urbanistes) et des artistes (photographes, peintre) pouvait réaliser un circuit découverte des paysages frontaliers. Puis en fin de journée, le public pouvait exprimer son point de vue sur les paysages et échanger avec un sociologue.



“Restaure” : un forum biennal

Le 29 janvier 2011 s'est tenu à Lecelles le 3^e forum Restaure organisé par le Parc naturel régional Scarpe-Escaut en collaboration avec le Parc naturel des Plaines de l'Escaut (B).

> Lecelles



Ce forum est l'occasion de s'adresser directement à des publics variés (grand public, professionnels du bâtiment, élus) et de les mettre en relation afin d'offrir informations et conseils nécessaires à la

préservation du patrimoine bâti dans le cadre de projets particuliers. Il permet également de poursuivre la collaboration avec la filière des savoir-faire et des techniques locaux, en lien avec de nouveaux partenaires que sont les organisations professionnelles du bâtiment (Fédération Nord des SCOP BTP, la CAPEB Nord, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Nord-Pas-de-Calais), des centres de formation (Institut du Patrimoine Wallon) et des associations (ASBL ELEA). Il a été ainsi l'occasion d'activer les réseaux de professionnels et d'artisans wallons et français.

202 particuliers ont participé à ce forum, et ont pu rencontrer directement les professionnels sur les stands du salon et assister aux 5 mini-conférences menées sur la journée.



ET AUSSI EN 2011

- Dans le cadre de la “Semaine internationale de l'Escaut” en mai, organisation à Tournai d'une journée des gestionnaires français, wallons, flamands et néerlandais des sous-bassins l'Escaut et édition d'un annuaire des structures de gestion de l'eau dans le district international de l'Escaut” (bilingue français-néerlandais).
- Dans le cadre du SAGE Scarpe-aval : organisation, avec le syndicat mixte de l'Aménagement et valorisation du Bassin de la Somme (AMEVA), d'une journée d'information sur la gestion des cours d'eau du bassin de la Somme, à destination des élus et des agents techniques (public transfrontalier et présence des intercommunalités Cœur d'Ostrevent et Douaisis).
- Réalisation avec l'Université de Liège d'une étude hydrogéologique avec proposition de réseaux locaux et globaux de suivi des nappes superficielles des plaines de la Scarpe et de l'Escaut à l'échelle du Parc naturel transfrontalier du Hainaut.
- 4^e et dernière campagne d'analyses de la qualité de l'eau de nos cours d'eau. Prochain état des lieux dans 6 ans, afin d'en observer l'évolution.
- Sensibilisation passage grenouilles
- 10 journées de débardage sur les espaces naturels des communes du Parc naturel régional Scarpe-Escaut ont été organisées par le Pôle Cheval Trait du Nord.
- Intervention sur la mobilisation des habitants en faveur des paysages, sur l'exemple de l'Observatoire des paysages : Séminaire national Trame Verte et Bleue et agglomérations, CNFPT/INSET de Montpellier, 16/09/2011 à Roubaix.
- Intervention “Maîtriser l'affichage publicitaire en Scarpe-Escaut : un enjeu pour la qualité des paysages” : journée inter-départementale de la convention européenne des paysages, DREAL/MBM, 06 juin 2011
- Lancement de l'étude paysagère sur les 13 ensembles paysagers d'intérêt et les 9 panoramas et perspectives visuelles remarquables inscrits dans la Charte 2010-2022 (points orange “ensembles paysagers d'intérêt” du Plan de Parc.
- Test de gestion de la pelouse métallicole de Mortagne-du-Nord dans le cadre de l'appel à projets de recherche OrdyNord.
- Candidature, initiation et démarrage du projet de recherche “Services écosystémiques du PNRSE” lancé par le Conseil Régional en partenariat avec la Fondation pour la recherche sur la biodiversité.
- Rachat par le Syndicat mixte de gestion du PNR des parcelles (1 ha) de l'association Chico-Mendès sur le Vivier de Rodignies dont il est gestionnaire depuis de nombreuses années.
- Renouvellement de la convention avec le Département du Nord concernant la gestion déléguée du site d'Amaury et une plus grande collaboration pour les autres “Coeurs de biodiversité”.



Vocation 3 - Terre de développement réfléchi

où les ressources locales et les valeurs du Parc transfrontalier sont créatrices d'activités économiques

Un premier bail à clauses environnementales

Quarouble <
Fresnes-sur-Escaut <



Outil nouveau et donc encore trop peu utilisé, un bail à clauses environnementales a été signé à Quarouble.

Contre un fermage moins élevé, l'agriculteur s'engage à respecter des clauses environnementales décidées d'un commun accord comme le non retournement des prairies, la limitation des apports en fertilisants, le maintien des haies, etc. Ce contrat engage pour 9 ans le Syndicat mixte de gestion du Parc, propriétaire du terrain mis à bail

(le site des Vaucelles) et Nelly Delattre, productrice de lait biologique. Accompagné par une juriste d'Espaces naturels régionaux, le Syndicat mixte de gestion du Parc a également appuyé la commune de **Fresnes-sur-Escaut** pour la rédaction d'un bail rural à clauses environnementales dans le cadre de l'installation d'un maraîcher.



Mise en place du réseau des agriculteurs relais

Bouvignies <
Brillon <
Condé-sur-l'Escaut <
Flines-lès-Râches <
Landas <
Lecelles <
Nivelle <
Odomez <
Petite-Forêt <
Raismes <
Wallers <

L'étude menée en 2008 par le cabinet Blezat a confirmé qu'une exploitation agricole du nord du territoire n'a pas les mêmes contraintes qu'une exploitation du sud. Un agriculteur spécialisé en grandes cultures ne rencontre pas les mêmes difficultés qu'un éleveur en zones humides.



7 secteurs géographiques, avec leurs propres faiblesses et leurs propres atouts, ont pu être identifiés. Pour chacun de ces secteurs, la Commission agricole du Parc a nommé deux agriculteurs-relais

volontaires. Depuis septembre, 13 agriculteurs relais (installés à **Bouvignies, Brillon, Condé-sur-l'Escaut, Flines-les-Râches, Landas, Lecelles, Nivelle, Odomez, Petite-Forêt, Raismes, Wallers**) font le lien entre les exploitants du secteur et la Commission agricole. Ils font remonter les préoccupations locales et aussi les idées ou projets des confrères auprès de la Commission agricole et ils permettent également une meilleure diffusion et compréhension des actions du Parc. Grâce aux agriculteurs-relais, les mesures agri-environnementales (MAE) seront encore mieux adaptées aux secteurs, les déplacements du semoir mieux organisés, etc., et les expériences de chacun mieux valorisées.



1^{ère} participation remarquée au concours des prairies fleuries

- > Bouvignies
- > Saint-Amand-les-Eaux
- > Thivencelle

Plusieurs agriculteurs de Scarpe-Escaut ont participé, cette année, au “Concours agricole national des prairies fleuries”. Parmi eux, un éleveur de Thivencelle, a remporté le prix national de la “meilleure prairie de fauche de plaine”.



Organisé par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France et les Parcs nationaux, en partenariat avec les Chambres d'agriculture, ce concours se déroule d'abord en local. C'est ainsi qu'entre avril et septembre, un jury local présidé par Bruno Osson (GNIS) et composé d'un expert agricole de la Chambre d'agriculture, d'un apiculteur, d'un botaniste du Conseil scientifique de l'environnement et d'un entomologiste, a examiné les parcelles de 6 exploitants candidats sur des critères agricoles (productivité, valeur nutritive, appétence) et sur des critères écologiques (diversité, valeur patrimoniale, etc.).

Le jury local a remis son premier prix à Vincent Roussel (**Thivencelle**) dont la prairie possède une flore diversifiée (environ 40 espèces) très intéressante d'un point de vue écologique mais également d'un point de vue agronomique du fait de l'abondance de graminées productives (Ray gras anglais, fétuque rouge, dactyle) et de légumineuses (trèfle, vesce, lotier). On y trouve également de nombreuses espèces d'insectes (abeilles, bourdons, papillons, criquets...). Le jury local a également distingué 2 autres prairies, celles de François Fontenier (**Bouvignies**) et de Guy Legrain (**Saint-Amand-les-Eaux**) pour leur richesse écologique et parce qu'elles abritent chacune 2 espèces protégées ainsi que des habitats floristiques d'intérêt européen bien conservés.

En novembre, les 3 lauréats ont participé au concours national et un premier prix a été décerné à Vincent Roussel.



Vincent Roussel accompagné par Simon Lesur, délégué au Parc de la commune de Flines-lès-Râches, est récompensé dans le cadre du concours des Prairies fleuries au Ministère de l'agriculture (Paris).





Beuvry-la-Forêt <
Hergnies <
Landas <
Marchiennes <
Mortagne-du-Nord <
Raismes <
Rieulay <
Rumegies <
Saint-Amand-les-Eaux <
Vieux-Condé <

Le tourisme durable : un engagement du Parc

Seulement 89 espaces protégés en Europe (dans 9 pays) sont reconnus au titre de la Charte Européenne du Tourisme Durable (CETD). Le Parc naturel régional Scarpe-Escaut, comme les Parcs du Vercors, du Verdon, du Luberon ou encore de Camargue, fait partie de ces exceptions. En 2011, les experts européens ont en effet renouvelé au PNR Scarpe-Escaut la certification obtenue une première fois en 2003.



Carol Ritchie, directrice d'Europarc remet à Daniel Mio la certification Charte européenne du tourisme durable pour la stratégie de développement touristique du territoire Scarpe-Escaut, en présence de Myriam Cau, déléguée au Parc, conseillère régionale et de Moïse Létienne, président de la Commission Tourisme du Parc naturel régional Scarpe-Escaut. (14 octobre à la Maison du Parc).

La Charte Européenne du Tourisme Durable dans les Espaces Protégés est un outil de gestion pratique visant à assurer que le tourisme contribue au développement économique, social et environnemental équilibré des espaces protégés en Europe. En 2011, le Parc s'est engagé dans le volet 2 de la Charte Européenne du Tourisme Durable qui consiste à proposer un accompagnement individuel et collectif dans une démarche durable à des prestataires touristiques volontaires. Cet accompagnement s'organise en différentes étapes. La première consiste à diagnostiquer les structures touristiques volontaires en déterminant les points forts et améliorables. Le diagnostic se fait sur base de critères établis de manière participative par les prestataires touristiques eux-mêmes ainsi que les institutionnels du tourisme. Parmi les 15 structures touristiques volontaires pour s'engager dans la démarche, on compte des structures d'hébergements (Chambres

d'hôtes Entre Cour et Jardin à **Rumegies**, Gîtes des prés d'Escarpe à **Rieulay**, Gîte de groupe Accueil Nature Escapade à **Marchiennes**, Gîtes ruraux à **Vieux-Condé**, Auberge du Bord des Eaux à **Mortagne-du-Nord**, Entre deux nos à **Hergnies**, de restauration (l'Auberge de la Croix ou Pile à **Beuvry-la-Forêt**, l'Association des producteurs de Scarpe-Escaut à **Landas**), des événementiels (Festival Airs d'accordéon en Valenciennois à **Hergnies**, la Course des terrils à **Raismes**, les Cucurbitades de **Marchiennes**), des équipements comme ceux du Parc (Maison de la Forêt à **Raismes**, gîte du Luron à **St-Amand**, Centre d'Education à l'Environnement d'Amaury à **Hergnies**), de l'Office de Tourisme de la Porte du Hainaut (base de loisirs de **Raismes**, port fluvial de **St-Amand**), la Maison du Terril à **Rieulay**, ou encore l'association Les ânes des Grands Rignains à **Hergnies**. Les diagnostics ont été déployés auprès des prestataires en fin d'année 2011.

Sports de nature : un développement éco-responsable



Parce que la pratique des sports et des loisirs de nature se démocratise et que le territoire classé Parc naturel régional est considéré par les urbains comme zones de loisirs de proximité et poumon vert, le Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional a entamé une large réflexion sur les sports de nature. Il mise sur cette thématique comme levier de développement pour rendre chaque organisateur et chaque participant acteur et éco-citoyen responsable.

- > Condé-sur-l'Escaut
- > Hergnies
- > Marchiennes
- > Raismes
- > Rieulay
- > Saint-Amand-les-Eaux
- > Somain
- > Wandignies-Hamage

Un diagnostic territorial approfondi sur les sports de nature a donc été réalisé et terminé en mars 2011. Plusieurs priorités s'en dégagent en termes d'accessibilité (réflexion sur l'aménagement de sites d'accueil, mise en place de journées de sensibilisation à l'accueil des personnes en situation de handicap, programmation de journées de formation "handisport" et "sport adapté" à destination des associations et fédérations, acquisition de matériel adapté comme les joëlettes), d'éco-organisation (accompagnement des organisateurs d'événementiels pour la rédaction du volet "étude d'incidence en zone Natura 2000" du dossier de déclaration, accompagnement des acteurs vers une démarche d' "éco-manifestation"), de mise en réseau des acteurs sportifs (réunions de travail autour du réseau transfrontalier des bases de loisirs...) et de valorisation du patrimoine.

Des actions ont déjà été menées en 2011 comme l'organisation d'une journée de sensibilisation "handisport" au centre d'Amaury à **Hergnies** en

novembre 2011, l'accompagnement d'acteurs du territoire vers une démarche de concertation et de mise en réseau de leurs structures et activités (bases de loisirs...), la participation à une enquête de terrain sur les pratiquants des sports de nature (enquête pilotée par la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports) et l'accompagnement d'organisateur de manifestations vers une démarche d'éco-événements, notamment dans le contexte des études d'incidences sur les zones Natura 2000. Dans ce cadre, le Syndicat mixte de gestion du Parc a accompagné 9 organisateurs de manifestations dans la rédaction de leur dossier d'étude d'incidence : les Cucurbitades de **Marchiennes**, la Course des Terrils à **Raismes**, le Raid Bassin Minier à **Condé-sur-l'Escaut**, le Grand Raid à **Saint-Amand-les-Eaux**, la Marche "A travers le Pays de Sainte Eusébie" à **Wandignies-Hamage**, le Défi des Argales à **Rieulay**, le Championnat de France de Trail à **Rieulay**, le raid inter-entreprises et la Rando VTT de l'association des Cheminots de **Somain**.





Valoriser des savoir-faire et participer à la sauvegarde d'une race

Bellaing <
Hergnies <
Saint-Amand-les-Eaux <
Wallers <



Le Pôle Cheval Trait du Nord a plusieurs missions : améliorer la gestion de la ressource génétique de la race en permettant l'accueil de jeunes reproducteurs et expérimenter des actions afin d'optimiser l'utilisation de la race en milieu rural, forestier, urbain et périurbain. Et aussi : former et informer les éleveurs, les professionnels et le grand public sur la valorisation du travail du cheval de trait.



Ainsi, en 2011, les 3 salariés du Parc au Pôle Cheval Trait du Nord ont organisé des démonstrations auprès des collectivités, des entreprises, des habitants du territoire pour valoriser les usages modernes du cheval de Trait du Nord lors de la 1ère Fête du Pays Pévélois, du Concours équestre international de **Saint-Amand-les-Eaux**, des Journées de l'herbe à **Avesnes**, de l'accueil des chargés de communication de la Région Nord-Pas de Calais à l'étang d'Amaury à **Hergnies**, de la journée "Gestion différenciée" à **Wallers**, des Médiévales de **Bellaing**, et de la manifestation "Le cheval au travail en Nord-Pas-de-Calais" à **Desvres**.



Pour les particuliers ou propriétaires de chevaux, le Pôle Cheval Trait du Nord a mis en place et accueilli six sessions de formation à l'attelage (de 3 jours chacune), auxquelles ont participé 31 stagiaires.

Enfin, autre savoir-faire du Pôle, la conduite au cordeau, qui constitue une plus-value importante pour la valorisation des chevaux de trait, et un patrimoine exceptionnel (savoir-faire traditionnel). En 2011, 12 stagiaires ont bénéficié de cette formation au Pôle Cheval Trait du Nord au cours des 2 sessions (de 2 et 3 jours).



3 entreprises primées

Chaque année, le Parc naturel des Plaines de l'Escaut (Belgique) réunit son jury des "fins gourmets" autour de produits du terroir et de l'artisanat local.

Cette dégustation récompense les meilleures saveurs parmi des produits fabriqués par de petites entreprises qui s'approvisionnent localement et s'engagent dans une démarche de développement durable. Le Parc naturel régional Scarpe-Escaut a participé en 2011 à la première édition transfrontalière et 3 entreprises du territoire ont été

récompensées : la boucherie "Simon" de **Flines-lès-Râches** pour son andouille de Flines (Saufe d'or), le traiteur "Autrement bon" de **Millonfosse** pour son poulet rôti au miel poivré farci au chèvre (Saufe d'argent) et la table d'hôtes "Entre-deux-nos" de **Hergnies** pour son lapin farci aux pruneaux et prunes bleues (Saufe d'argent).



> Flines-lès-Râches
> Hergnies
> Millonfosse



ET AUSSI EN 2011

- Promotion du territoire à l'occasion des manifestations locales comme les Médiévales de **Bellaing**, les Cucurbitades de **Marchiennes**, la Course des Terrils à **Raismes**, le Tour de France à **Rumegies**, le Grand Raid à **Saint-Amand-les-Eaux**, le Raid Bassin Minier à **Condé-sur-l'Escaut**, les marches locales, le salon de l'Environnement à **Denain**, Festiv'**Hergnies**, le Printemps des Energies Renouvelables et du Développement durable à **Saint-Amand-les-Eaux...**
- Promotion du Parc naturel régional en dehors du territoire lors de salons comme Tourissima à **Lille**, Salon de la randonnée à **Paris**, Salon de l'agriculture de **Paris**, Terres en Fête à **Arras**, Salon des vacances de **Bruxelles...** parfois assurée par les partenaires : le Marathon de Paris (l'association "la Course des terrils"), Foire Expo à **Douai**.
- Réédition des cartes de randonnées transfrontalières pédestres et VTT.
- Réédition de la carte de la forêt de **Raismes-Saint-Amand-Wallers**.
- Convention de partenariat avec le Centre ressource du développement durable (CERDD) : un agent du Syndicat mixte de gestion du Parc est nommé ambassadeur du CERDD.
- Réalisation de la synthèse des bilans carbone des territoires couverts par les SCoTs du Grand Douaisis et du Valenciennois accompagnés chacun par le Syndicat mixte de gestion du Parc.
- Deux journées d'échanges entre acteurs locaux et techniciens de 7 Parcs naturels régionaux et la Fédération des Parcs naturels régionaux de France dans le cadre du projet national Loccaterre qui vise à développer les circuits courts : valorisation des expériences de la commune d'Hornaing dans le cadre de leurs projets (marchés de producteurs locaux mensuels, restauration collective et produits locaux...), de l'Association des producteurs de Scarpe-Escaut, des producteurs commercialisant en tournées (typique du territoire) et dégustation des menus gourmands de Scarpe-Escaut (le traiteur "Autrement Bon" de Millonfosse, l' "Auberge de la Croix au Pile" de Beuvry-la-Forêt).
- 17 suivis de la qualité des itinéraires de randonnée par les écogardes.



Vocation 4 - Terre de mobilisation

où les individus s'investissent en faveur du territoire

Marchiennes <
Rieulay <
Vred <
Warlaing <
Wandignies-Hamage <

T'es d'min coin ?



C'est le titre de l'action culturelle menée en 2011 par le Syndicat mixte de gestion du Parc en partenariat avec la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent sur les communes de Marchiennes, Rieulay, Vred, Warlaing et Wandignies-Hamage.



La démarche consiste, à partir de la collecte de témoignages, de récits de vie, à créer des rencontres entre les habitants et leur territoire à partir de différentes formes d'expressions possibles, ici l'oralité, par le biais de spectacles de contes. Pour passer de la collecte à une transmission, les participants "amateurs" sont formés et accompagnés par des professionnels. L'offre culturelle ainsi produite a vocation à s'inscrire dans les réseaux locaux de diffusion culturelle, dans les programmations des grands événements du territoire pour rencontrer un large public. Cette démarche co-construite avec les acteurs locaux a un caractère reproductible. Pour révéler l'identité d'un territoire de vie, créer une dynamique inter-générationnelle, faciliter les contacts et la mobilité des participants, l'échelle d'intervention doit être de quelques communes.



Réalisé en totalité en 2011, ce projet a mobilisé 6 habitantes formées à la collecte et au conte, 6 personnes témoins qui ont confié leurs histoires, 2 intervenants professionnels pour la formation et la mise en scène, 13 personnes relais dans les communes pour la mobilisation et l'organisation et 250 spectateurs qui ont assisté aux 4 représentations.



Aventures artistiques



A l'issue de l'état des lieux partagé de la vie culturelle, une démarche destinée à susciter et accompagner des initiatives culturelles alternatives a été co-construite avec une quarantaine d'acteurs de la vie culturelle locale (élus, techniciens, structures, associations, artistes). Cette démarche s'intitule "Aventures artistiques".

"Aventures artistiques" poursuit l'objectif de mise en réseau, de qualification et de capacitation des acteurs en terme de médiation entre les patrimoines et les habitants. Un appel à projets a donc été lancé en mai 2011 pour recevoir des projets qui donnent une lecture sensible du territoire et de ses patrimoines à travers le média artistique, favorisent la rencontre et la participation active des habitants, sont spécifiques ou innovants, se déroulent dans les communes du Parc naturel transfrontalier du Hainaut, sont pilotés par un binôme composé d'un acteur local et d'un artiste qualifié ou une compagnie professionnelle et enfin, impliquent différents partenaires pour le montage opérationnel et financier.

Dès le mois de juillet, une journée de découverte du territoire a été organisée pour permettre aux acteurs culturels de se connaître et d'envisager des collaborations. 19 personnes ont participé à cette journée et ont exprimé leur intérêt pour cette démarche. En amont du dépôt des dossiers, un accompagnement personnalisé a permis également de conseiller 16 porteurs de projets : connaissance du territoire, montage du projet, mobilisation de partenaires, écriture du dossier.

6 projets retenus

Un comité d'experts s'est constitué pour assurer le suivi et la sélection des projets. Il est composé de deux élus du Parc naturel transfrontalier du Hainaut (PNTH), de techniciens de la Direction régionale des affaires culturelles, de la Région Nord-Pas de Calais, du Conseil Général du Nord, de la Communauté française, de Culture Wapi et de trois acteurs culturels locaux. En novembre, une pré-sélection des projets a été réalisée par le comité d'experts selon les critères retenus par les élus du Bureau du PNTH (lien avec le territoire et ses patrimoines, participation des habitants, qualité artistique, médiation entre territoires-artistes-habitants, coup de cœur). Cette pré-sélection a été présentée et validée par les élus du Bureau transfrontalier. Finalement, 11 projets ont été reçus et 6 retenus. Les porteurs de projets sélectionnés bénéficieront d'un accompagnement sur mesure pour la mise en œuvre de leur initiative en 2012 (ingénierie et médiation, aide à la réalisation d'un plan d'actions et de communication, prise en charge financière d'une partie de l'intervention artistique).

- > Anzin
- > Beloeil
- > Beuvrages
- > Bouvignies
- > Brillon
- > Bruay-sur-l'Escaut
- > Hornaing
- > Lecelles
- > Marchiennes
- > Quiévrechain
- > Rieulay
- > Rosult
- > Rumezies
- > Sars-et-Rosières
- > Thun-Saint-Amand
- > Vred
- > Wandignies-Hamage
- > Warlaing



Les 6 projets sont :

1. **"Au-delà de la frontière : le passage"** à **Marchiennes** avec l'association "Les amis de Marchiennes" et Michel Karpowicz, plasticien.
2. **"Vill(ag)e sensible"** à **Marchiennes, Warlaing, Vred, Rieulay et Wandignies-Hamage** avec la Communauté de communes Cœur d'Ostrevent et la Cie Tambours Battants.
3. **"Regards sur mon territoire"** à **Rumezies, Lecelles, Thun-Saint-Amand, Rosult, Sars-et-Rosières, Brillon, Bouvignies** avec la Communauté de communes rurales de la Vallée de la Scarpe et Frédéric Cornu, photographe.
4. **"Fra K Infusion"** sur l'entité de **Beloeil** avec le Foyer culturel de Beloeil et la Cie Arts Nomades, théâtre forain et arts plastiques.
5. **"Cartographie de mes histoires"** à **Hornaing** avec la Commune d'Hornaing et la Cie Minus Théâtre, contes, arts plastiques et marionnettes
6. **"L'Art où j'habite"** à **Anzin, Beuvrages, Bruay-sur-Escaut et Quiévrechain** avec l'association "Dance Evolution" et Bej Amin Duquenne, graffeur, Nathalie Caron, plasticienne, photographe

La “petite” histoire de la Traitoire et de la Grande Ruisselle

Brunehaut <
Mortagne-du-Nord <



Les cours d'eau d'aujourd'hui ne sont pas les rivières d'hier ! C'est ce qu'Edwige Collin et Thibaut Ghils nous ont montré à travers une “Recherche sur l'histoire de deux cours d'eau du territoire du Parc naturel transfrontalier du Hainaut, la Traitoire en France et la Grande Ruisselle en Belgique”.

Cette étude commandée par le Parc naturel transfrontalier du Hainaut a permis de redécouvrir l'évolution de ces cours d'eau dans le temps (objectifs des aménagements, perceptions des habitants) et de préciser la toponymie des lieux du territoire. Elle a montré les liens étroits entre les deux pays au cours du temps, sur les aménagements, la gestion des cours d'eau et les zones humides. Cette démarche a également permis d'engager une réflexion sur l'intérêt de

ce type d'étude, sur la manière de les réaliser et la valorisation des résultats obtenus auprès de la population et des gestionnaires de cours d'eau. Les principaux résultats ont été présentés sous forme de conférences en février, à **Brunehaut** (B), à l'occasion de la journée mondiale de l'eau, devant une quarantaine d'élus et partenaires du PNTH et en mai, à **Mortagne-du-Nord**, à l'occasion de la Semaine internationale de l'Escaut, devant une vingtaine d'habitants du territoire.

Parc naturel régional <
Scarpe-Escaut



Recettes et paroles d'habitants

Le cycle de mobilisation des habitants autour de la question des circuits courts et de l'alimentation durable s'est ouvert en 2008 pour se terminer fin 2011.

On peut séquencer cette période en 3 périodes distinctes : à partir de 2008, sensibilisation des acteurs de la santé et création de nouveaux partenariats innovants avec des structures travaillant sur les questions de l'alimentation, santé, activité physique ; de 2009 à mi 2011, accompagnement des porteurs de projets souhaitant faire évoluer leur action vers la consommation locale et de saison (appui méthodologique, participation à des comités de pilotage) ; puis fin 2011, valorisation de ces projets par l'édition, dans la collection EntreVues, d'un livret tiré à 3 000 exemplaires. Ce carnet de recettes et de témoignages présente les initiatives d'habitants et d'acteurs, soutenues dans le cadre du projet “Un territoire, ça se mange” depuis 2008. Construit au fil des saisons, il rassemble témoignages et recettes autour de 12 expériences menées sur le territoire du Parc. Au menu, des ateliers culinaires autour des produits locaux et de saison, un jardin dans une



cour d'école, des paniers solidaires pour les petits budgets, quelques visites de fermes et promenades gourmandes... Convivialité, sensibilisation et solidarité sont au rendez-vous.

13 000 personnes dans les équipements éducatifs du Parc

> Hergnies
> Raismes
> Saint-Amand-Les-Eaux

De nombreuses animations pédagogiques en lien avec les problématiques de la Charte, et adaptées à tous les âges, sont proposées aux groupes accueillis à la journée ou en séjour dans les équipements du Parc (Centre d'éducation à l'environnement d'Amaury, Maison de la Forêt, Gîte Panda du Luron).

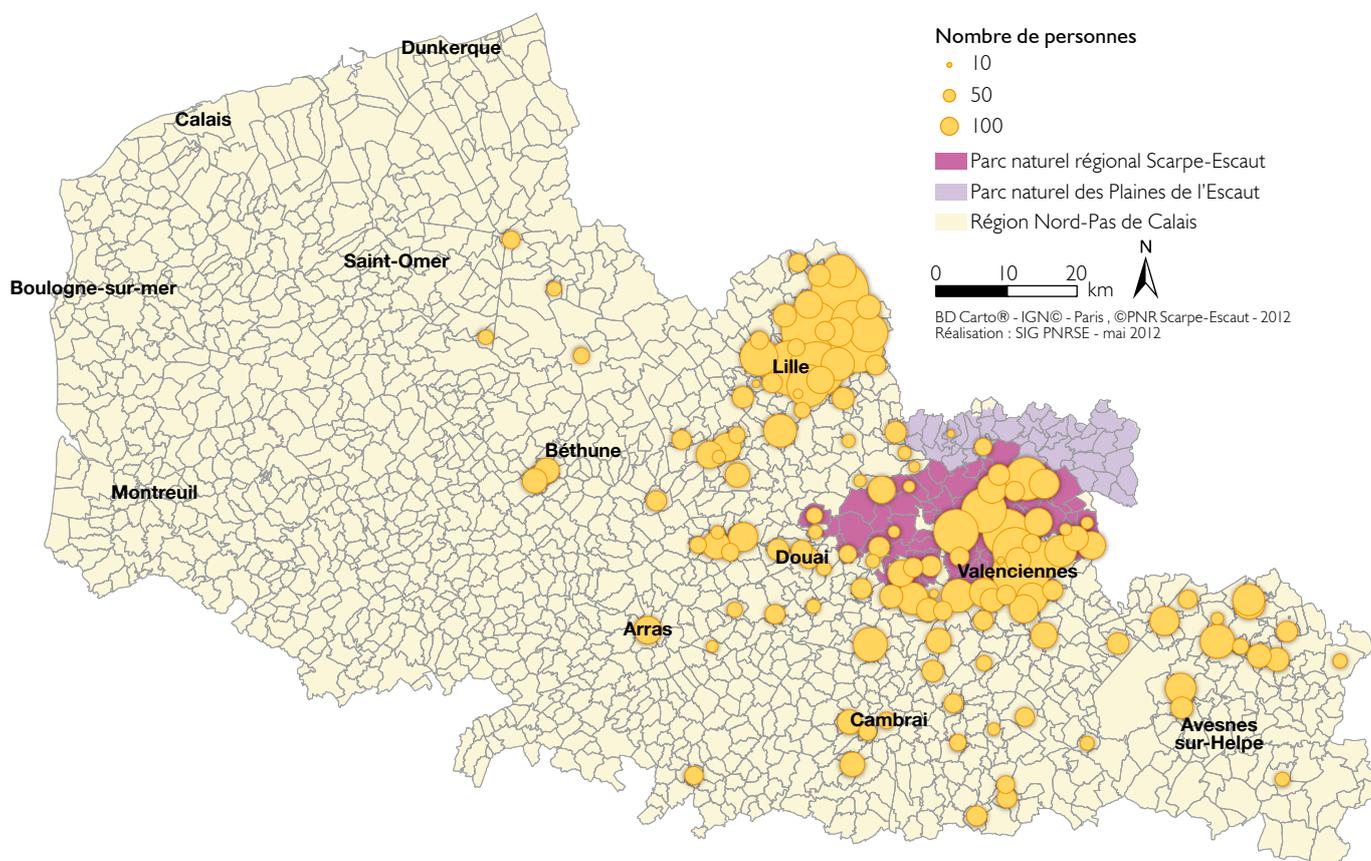


En 2011, hors fréquentation touristique, groupes sportifs et associations, les équipements ont animé 11 638 jeunes encadrés par 1 757 adultes accompagnateurs (11 424 jeunes en 2010), dont 64 % dans le cadre scolaire et 36 % durant les temps de loisirs. 26 % sont originaires de 31 communes du Parc (classées, associées, villes-portes).

Au total les groupes proviennent de 145 communes différentes dont 96,5 % du Nord-Pas-de-Calais (87,5 % du département du Nord). Les communes du Parc représentent 21 % du total des communes concernées.

Fréquentation éducative des équipements du Parc - 2011

Origine géographique en nombre de personnes accueillies





Fresnes-sur-Escaut <
Hergnies <

Mieux connaître les hirondelles



Les hirondelles ont vu leur effectif baisser de plus de 30 % en dix ans. "Une année en compagnie des hirondelles" est un outil participatif de sensibilisation à la biodiversité qui permet une approche transversale, active et concrète du développement durable dans le cadre des programmes et des enseignements scolaires.



Il est composé d'un poster géant, d'une documentation pédagogique pour les cycles 2 et 3, adaptable au cycle 1 du primaire et aux élèves de collège, et d'un blog pour des échanges en

toute liberté sur les hirondelles et la biodiversité. Le travail des classes volontaires contribue à enrichir l' "Observatoire des hirondelles" mis en place par le Parc naturel régional Scarpe-Escaut en partenariat avec le Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord-Pas de Calais (GON). Cette opération est réalisée par l'équipe d'animation de l'Association des équipements du Parc Scarpe-Escaut (ADEPSE), de la Circonscription d'éducation nationale de Valenciennes-Condé, et des enseignantes des écoles César Dewasmès d'**Hergnies** et Pierre et Marie Curie de **Fresnes-sur-Escaut**.

Parc naturel régional <
Scarpe-Escaut

Un site internet collaboratif



Le site internet du Parc a été complètement revu. En 2011, un premier travail de réflexion a été nécessaire pour regrouper les sites existants en un seul (site grand public, site professionnel, site des équipements) et pour élaborer les spécifications détaillées.



Le nouveau site permettra un travail collaboratif : le contenu, notamment les articles et les photos, sera placé sur le site internet par les agents de l'équipe externe, mais aussi par tout contributeur extérieur volontaire et "accrédité" (enseignants, prestataires touristiques, etc.). Dans l'objectif de communiquer davantage avec la vidéo, 3 petits films ont été réalisés en 2011. Le premier, sur les circuits courts, présente l'expérimentation menée à la cantine d'Hornaing. Le second "J'irai passer quelques jours en Scarpe-Escaut" invite l'internaute à découvrir les facettes touristiques du territoire (il est sous-titré en anglais et en néerlandais). Le troisième "Histoire de saules en Scarpe-Escaut" interroge un ancien agriculteur de Rieulay

sur sa passion pour cet arbre emblématique du Parc. Toutes les vidéos sont par ailleurs partagées sur la "Chaîne du PNRSE" hébergée sur YouTube. Grâce au web (banques d'images en ligne, licences Creative Commons), la recherche iconographique se diversifie et la photothèque s'enrichit en plus des prestations réalisées par des photographes professionnels locaux. Aujourd'hui, 6100 internautes par mois visitent le site, ouvrent 10 pages et restent 4 minutes. Presque la moitié arrive sur le site par l'adresse directe www.pnr-scarpe-escaut.fr, enregistrée en favori ou insérée en lien dans un email. 37 % y accèdent depuis un moteur de recherche. Enfin, 15 % découvrent le site depuis le lien d'un autre site, notamment le Comité départemental du tourisme du Nord, la ville de Saint-Amand-les-Eaux, l'Historial amandinois, la ville de Condé-sur-l'Escaut et SOS biodiversité). Randonnées, cartographies, agenda des sorties et centre de ressources sont les sujets ou pages les plus visités. 86 % des visiteurs enregistrent la page d'accueil du site en favori. La page Facebook, créée depuis 2009, mais régulièrement alimentée depuis 2011 par les actualités et les événements, est partagée par 425 amis.

Interventions pédagogiques auprès de publics adultes

> Parc naturel régional Scarpe-Escaut

Comme chaque année, l'équipe de Parc et les animateurs du Centre d'éducation à l'environnement d'Amaury réalisent un programme de formations (enseignants, animateurs, acteurs culturels, "ambassadeurs"...).

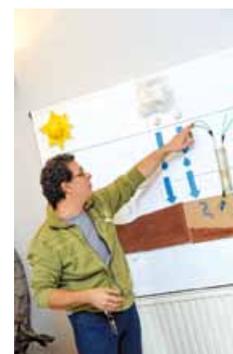


En 2011, plusieurs thèmes auprès de publics différents ont pu être abordés :

- la précarité énergétique auprès de bailleurs, de travailleurs sociaux avec le QUAPIL (2 sessions de 15 participants) et Valenciennes Métropole,
- les regards sur le territoire, auprès d'acteurs culturels impliqués dans le cadre d'aventures artistiques,
- l'approche pédagogique du développement durable et proposition d'outils à destination des enseignants participant à l'appel à projets scolaires dans le cadre des mercredis pédagogiques : 4 sessions de formation de 15 participants en moyenne. 2 sessions ont été proposées sous la forme de parcours de découverte

thématiques (jardins solidaires, au naturel, circuits courts alimentaires ; construire, habiter, urbaniser durable !). Elles ont été ouvertes à d'autres publics : élus, techniciens des villes, associations d'éducation à l'environnement,

- la participation à l'action de sensibilisation aux mutations du territoire proposée par Valenciennes Métropole. 2 sessions de 30 participants (enseignants, bailleurs, référents de la Gestion urbaine de proximité, bibliothécaires, travailleurs sociaux...); présentation des outils pédagogiques que le Parc peut mettre à disposition, proposition d'un projet collectif dans le cadre de Mine d'Art en Sentier : les totems à souhaits.



ET AUSSI EN 2011

- Coordination locale de l'action régionale "Objectif nature" : dans les communes du Parc naturel régional Scarpe-Escaut et du Parc belge des Plaines de l'Escaut, 27 projets d'animation ont été proposés et préparés en 2011 par un réseau local de 23 animateurs nature mobilisés et ont accueilli, 172 classes dans des sites naturels exceptionnels (forêt, tourbière, terrils, marais) et dans des fermes pédagogiques du territoire.
- 23 suivis de projets (conseils en tailles et plantations notamment) auprès des habitants.
- Coordination locale de BiodiverLycées : 26 animations ont été réalisées dans 5 lycées, touchant 773 lycéens et 44 adultes. Sont localement investis l'association AULNE, le Centre d'éducation à l'environnement d'Amaury, le Centre régional de propriété forestière, la Maison de la Forêt, l'Office national des forêts.
- Conférence sur le patrimoine bâti de Scarpe-Escaut à l'occasion des 500 ans du Château d'Aubry-du-Hainaut.
- 103 accompagnements techniques auprès des communes.
- Le 5^e numéro de la collection "Découverte et patrimoine" est paru. Ce petit livret est consacré au sentier d'interprétation "Les Chapelles de Coutiches". Il guide le promeneur sur un circuit de 16 kilomètres praticable à vélo et ponctué de 10 arrêts d'observation. 5 panneaux d'information réalisés par la commune ont également été installés.
- 10 animations auprès du grand public organisées par les écogardes dont 5 dans les écoles.



Au-delà du territoire

Parc naturel <
transfrontalier du Hainaut
SAGE Scarpe aval <

Une offre éducative dense !

Pour inventorier les différents outils et activités pédagogiques proposés sur le territoire composé à la fois du Parc naturel transfrontalier du Hainaut, du Contrat de rivière Lys Escaut et des intercommunalités partenaires du SAGE Scarpe Aval, un questionnaire d'enquête a été adressé aux structures agissant en faveur de l'éducation au territoire et au développement durable.

Les intercommunalités partenaires du projet ont été des relais de mobilisation de ces acteurs. 80 structures ont répondu (collectivités, associations d'éducation à l'environnement, associations environnementales techniques, animateurs auto entrepreneurs, compagnies de spectacle, acteurs de la culture, du tourisme, etc.), permettant l'édition de 200 fiches "activités et outils" et

une centaine de fiches "Acteurs". Cette collecte, qui sera partagée sur le nouveau site internet, servira également à co-construire une stratégie pour déployer la sensibilisation et l'engagement des habitants aux enjeux locaux liés à l'eau, au changement climatique, à la biodiversité, au développement durable en s'appuyant sur les savoir-faire et les ressources du territoire.



Parc naturel régional <
Scarpe-Escaut
SCoT du Grand Douaisis <
SCoT du Valenciennois <

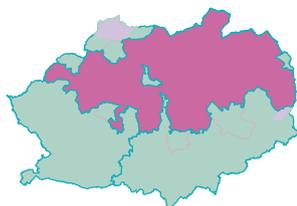
Parc et SCoTs se dotent d'une occupation du sol multi-dates

Présentée officiellement aux élus, en janvier 2011 à Lewarde, la donnée "Occupation du sol 2009" est une source importante d'informations et de diagnostic pour un territoire. Le Syndicat mixte de gestion du Parc et les SCoTs de Valenciennes et de Douai ont donc décidé de poursuivre les travaux menés en 2010 sur l'occupation du sol. La nouvelle étude permettra d'élargir la donnée aux années 1971, 1983, 1989, 1998, et 2005.

Ensemble, les partenaires ont rédigé en 2011 le cahier des charges pour ce nouveau marché (avec comme pour le précédent 2 lots, une prestation de création de la donnée [photo-interprétation] et une prestation de contrôle qualité externe de la donnée produite), puis suivi et accompagné collectivement les prestataires retenus. Les caractéristiques techniques telles que l'utili-

sation d'une nomenclature en 53 postes, la précision à 20 centimètres et l'échelle à 1/10000^e sont conservées.

Ce travail permettra non seulement d'obtenir une donnée qui détermine ce qui occupe le territoire à telle ou telle année mais également de mener des études diachroniques des occupations du sol des territoires (Parc, SCoTs, communes...).



Actualisation de la base de données PLU / POS sur le territoire du Valenciennois

- > Parc naturel régional Scarpe-Escaut
- > SCoT du Valenciennois
- > CAPH
- > CAVM

En 2011, l'objectif principal du travail partenarial qui regroupe la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) de Valenciennes, le SCoT de Valenciennes, la CAPH, la CAVM et le Parc, est de réactualiser les bases de données SIG relatives aux zonages des documents d'urbanismes communaux.



Le SCoT du Valenciennois (à l'initiative) et le Parc ayant besoin de données chiffrées et organisées pour mener des analyses ou des évaluations de leurs politiques en matière de planification se sont réunis et ont exposé à la DDTM leurs besoins de données actualisées, organisées et disponibles. 3 niveaux d'information ont été évoqués lors de ces rencontres :

- les documents d'urbanisme en vigueur
- les zonages réglementaires de ces documents d'urbanisme
- le suivi des procédures.

Les documents des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU, POS ou Carte communale) ont été scannés par les services de la DDTM de Lille. La DDTM de Valenciennes tient un tableau de suivi régulier des procédures en cours transmis périodiquement et sur demande aux différents partenaires. Concernant les zonages réglementaires des documents d'urbanisme, une réactualisation et mise en conformité de la base de données restaient à faire.

Afin d'obtenir la donnée rapidement les différents partenaires du projet (d'abord Parc, SCoT et DDTM puis CAPH et CAVM) ont décidé de mutualiser leurs efforts. Un ou 2 techniciens de chacune des structures se sont répartis l'actualisation / vérification des zonages règlementaires des 82 communes de l'arrondissement en suivant une méthodologie stricte de saisie, structuration et représentation des zonages.

Cette démarche a permis l'obtention d'une donnée de qualité, s'appuyant sur le référentiel de la Commission de Validation des Données pour l'Information Spatialisée (COVADIS) et conforme au standard national du Conseil National de l'Information Géographique (CNIG).

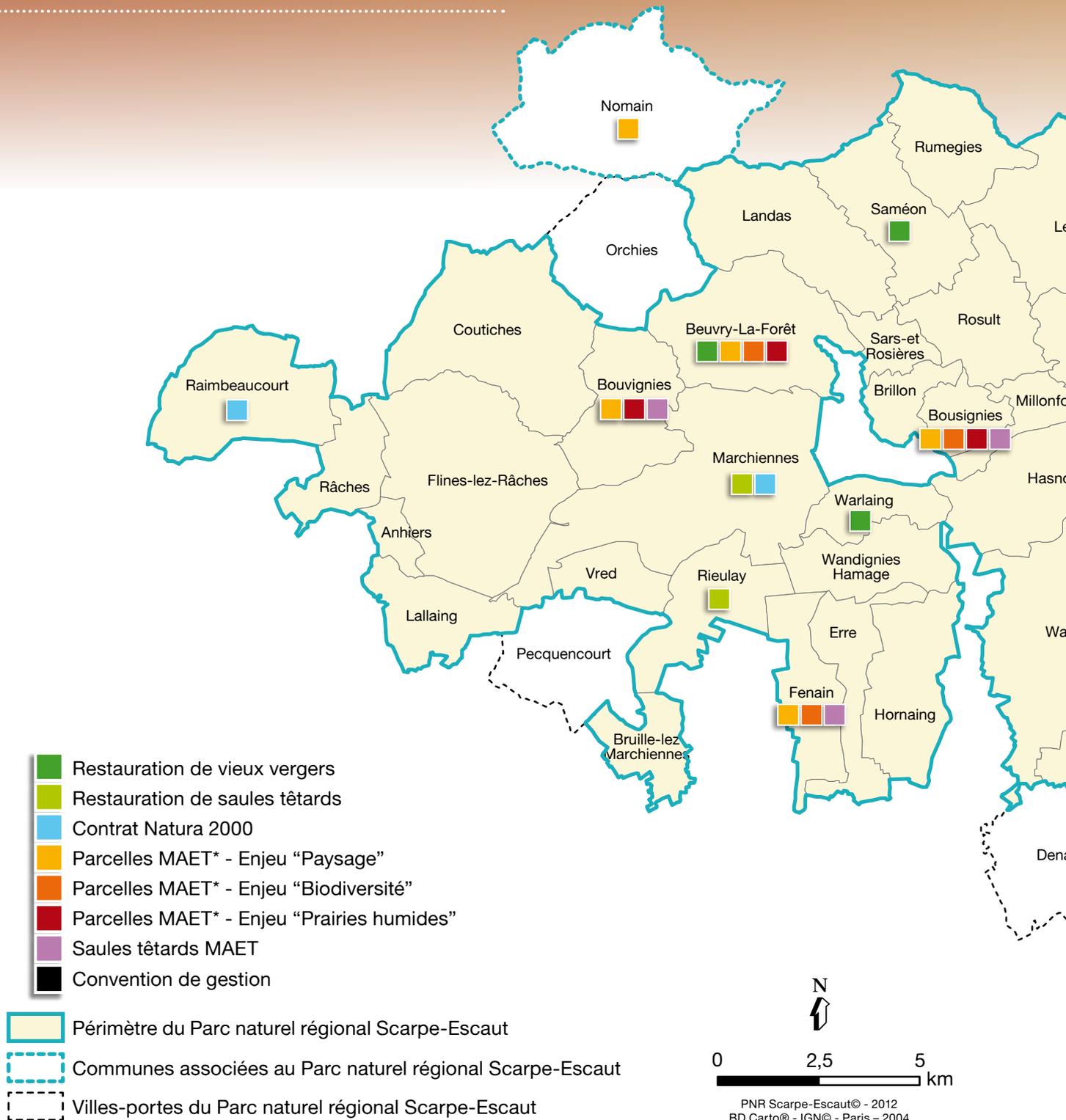
Chaque partenaire disposera dès 2012 d'une base de données SIG des zonages des documents d'urbanisme locaux des 82 communes du Valenciennois, commune à l'ensemble des structures partenaires.

ET AUSSI EN 2011

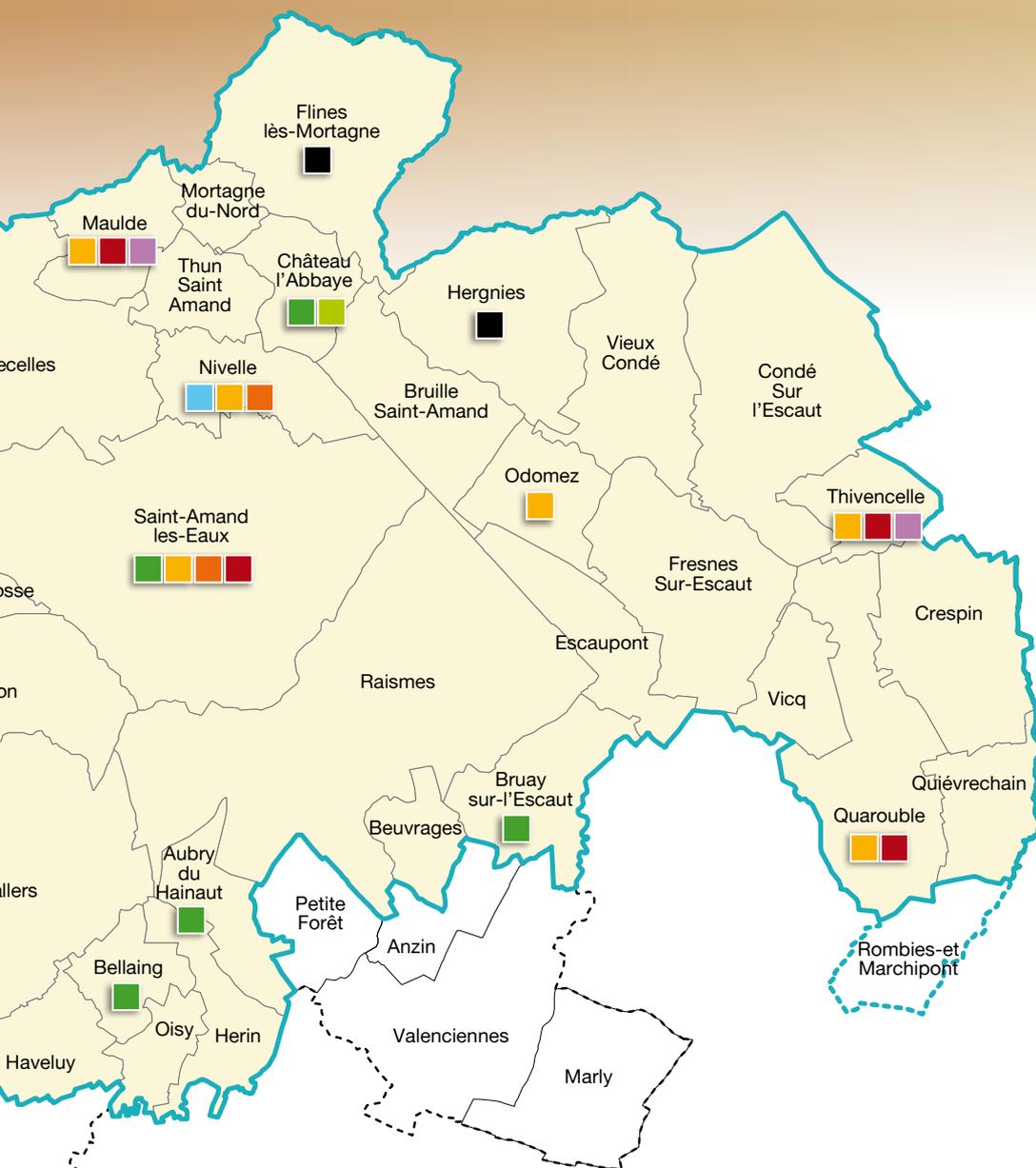
- Renouveau de la contractualisation avec le SCoT Grand Douaisis pour 3 années.
- Contribution au réseau régional SIG (groupe de travail Occupation du sol, INSPIRE, atelier méthodologie du foncier).
- Signature de la lettre d'intention de coopération à l'international PNRSE – MSVP (Brésil).
- Contribution au programme ARCH régional.



Nouvelles contractualisations et conventions de gestion en 2011



*MAET = Mesure agro-environnementale territorialisée



Type de contrat		Nombre de contrats	Détails
	Restauration vieux verger	9 contrats	soit 33 arbres
	Restauration de saule têtard	4 contrats	soit 35 arbres
	Natura 2000	4 contrats	3,07 ha
MAET		8 contrats	118,5 ha
			22,1 ha
			64,5 ha
			320 saules
	Convention de gestion	2 conventions	71 ha

Bilan d'activités 2011



- > Anhiers
 - > Aubry-du-Hainaut
 - > Bellaing
 - > Beuvrages
 - > Beuvry-la-Forêt
 - > Bousignies
 - > Bouvignies
 - > Brillon
 - > Bruay-sur-Escaut
 - > Bruille-lez-Marchiennes
 - > Bruille-Saint-Amand
 - > Château-l'Abbaye
 - > Condé-sur-l'Escaut
 - > Coutiches
 - > Crespin
 - > Erre
 - > Escautpont
 - > Fenain
 - > Flines-lez-Mortagne
 - > Flines-lès-Râches
 - > Fresnes-sur-Escaut
 - > Hasnon
 - > Haveluy
 - > Hergnies
 - > Hérin
 - > Hornaing
 - > Lallaing
 - > Landas
 - > Lecelles
 - > Marchiennes
 - > Maulde
 - > Millonfosse
 - > Mortagne-du-Nord
 - > Nivelles
 - > Odomez
 - > Oisy
 - > Quarouble
 - > Quiévrechain
 - > Râches
 - > Raimbeaucourt
 - > Raismes
 - > Rieulay
 - > Rosult
 - > Rumegies
 - > Saint-Amand-les-Eaux
 - > Saméon
 - > Sars-et-Rosières
 - > Thivencelle
 - > Thun-Saint-Amand
 - > Vicq
 - > Vieux-Condé
 - > Vred
 - > Wallers
 - > Wandignies-Hamage
 - > Warlaing
- Communes associées
- > Nomain
 - > Rombies-et-Marchipont

- Villes-portes
- > Anzin
 - > Denain
 - > Marly
 - > Orchies
 - > Pecquencourt
 - > Petite-Forêt
 - > Valenciennes

Directeur de publication : D. Mio

Responsable de la publication : M. Marchyllie

Photos : S. Dhote, D. Delecourt, J. Courtois, G. Smellinckx, PNRSE

Conception graphique : S. Demarcq

Impression : Qualit'Imprim

Imprimé avec des encres végétales sur un papier composé de 60% de fibres recyclées et de 40% issues de forêts FSC.

©Parc naturel régional Scarpe-Escaut - juin 2012.

